

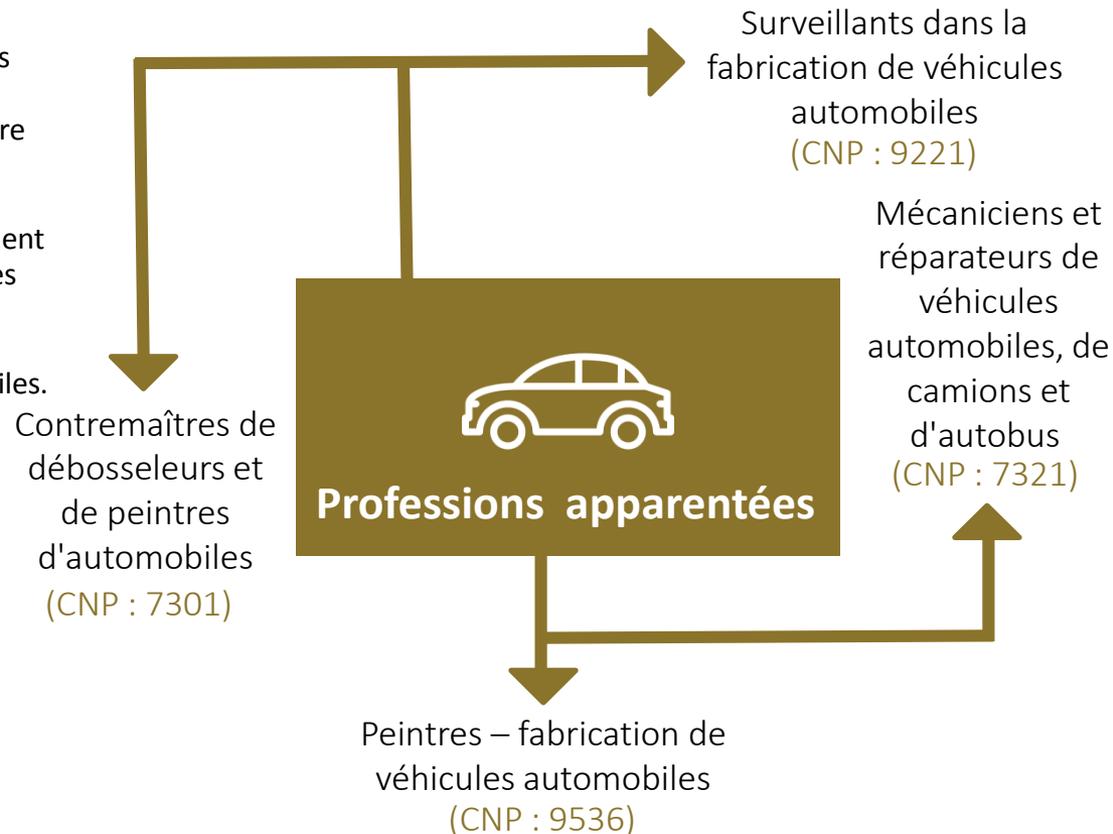
DÉBOSSSELEURS/DÉBOSSSELEUSES ET RÉPARATEURS/RÉPARATRICES DE CARROSSERIE (CNP : 7322)



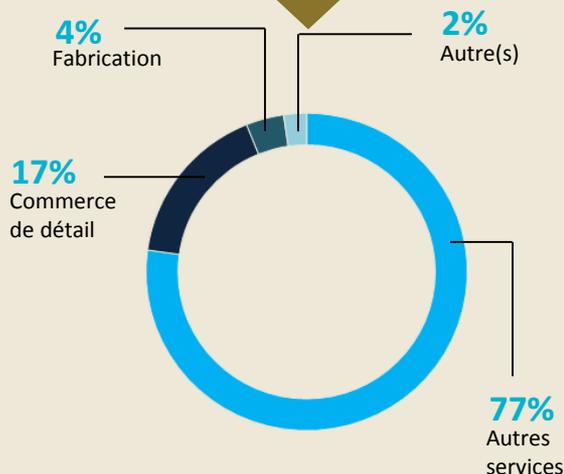
Les débossseurs réparent et remettent en état les parties endommagées des carrosseries et les garnitures intérieures des véhicules automobiles, repeignent les surfaces de carrosserie, et réparent ou remplacent les éléments en verre des automobiles. Ils travaillent pour des concessionnaires d'automobiles, dans des ateliers de carrosserie et dans des centres d'estimation. Ce groupe de base comprend également les réparateurs de carrosserie qui réparent et retouchent les éléments de carrosserie défectueux et endommagés de véhicules nouvellement assemblés. Ils travaillent dans des usines de fabrication et de montage de véhicules automobiles.

Un diplôme d'études secondaires et un programme **d'apprentissage** de trois à quatre ans en débosselage de véhicules est habituellement exigé.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**



Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emploi

Technicien de glaces de véhicule automobile
Peintre – réparation de véhicules automobiles
Mécanicien de carrosseries d'automobiles

Fonctions principales:

- lire le rapport d'estimation des dommages et des coûts de réparation pour déterminer et planifier les réparations à effectuer;
- réparer et remplacer des éléments d'avant-train et de caisse de véhicules automobiles, des portières, et des éléments de châssis et de dessous de caisse;
- débosseler des éléments de carrosserie, tels que des bosses, des pliures et autres défauts, à l'aide de tasseaux et de marteaux;
- utiliser des appareils de soudure ou du plastique de remplissage pour niveler des trous, des bosses et des joints;
- enlever les pare-chocs, les panneaux et les calandres endommagés à l'aide de clés et de chalumeaux coupeurs, et boulonner ou souder les pièces de rechange en place; et
- redresser des châssis à l'aide d'équipement de traction et d'ancrage de châssis et de dessous de caisse.



220

Demande prévues
2017-2026

18,99 \$

Salaires médians par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.